



## Conseil d'Administration l'INRAE 12 octobre 2023

### Déclaration liminaire de la CGT-INRAE

Ce conseil d'administration se tient à l'heure où l'embrasement du Moyen Orient a repris. La CGT INRAE comme l'ensemble de la CGT exprime sa compassion envers les victimes, elle condamne cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens avec maintenant le blocus total de la population de la bande de Gaza. La CGT-INRAE appelle à un arrêt immédiat des hostilités, à l'ouverture d'un processus de paix et à la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre. A cela s'ajoute un contexte international tendu qui entraîne une augmentation généralisée des budgets militaires (en France, 413 Mds d'euros sur 7 ans) et accroît les risques partout sur la planète.

Le 29 septembre 2023, Elisabeth Borne a fait adopter le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 en recourant au 49.3. Cette loi de programmation prévoit un retour du déficit public sous la barre des 3% du PIB en 2027 (contre 4,9% en 2023). Cela implique une cure d'austérité généralisée, en particulier pour les services publics et pour ce qui nous concerne fait craindre une stagnation voire une non compensation de l'inflation sur le budget 2024.

La présentation du budget rectificatif n°1 au budget 2023 met en évidence cette évolution quand on voit que la tutelle ne compense pas les mesures salariales, ni le rachat du domaine du Magneraud, ce qui se traduit par un prélèvement de plus de 13 millions d'euros dans le fonds de roulement de l'INRAE. On sait de plus que les mesures d'aide de la tutelle pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, qui représentaient 11 M d'euros en 2023 ne seront probablement pas reconduites. **Les personnels sont en droit de s'inquiéter et nous vous demandons, Monsieur le Président, de nous dire comment vous prévoyez de préserver la sécurité financière de l'Institut.**

La Direction Générale de l'Institut a par ailleurs prévenu mi-septembre les Directeurs d'Unités que la prise en charge du surcoût de l'énergie qui avait été obtenue en 2023 ne serait pas reconduite cette année et que les unités devaient s'attendre à supporter une hausse de 15% en moyenne, en supposant qu'elles poursuivent les efforts d'économies d'énergie effectuées en 2022. Espérons que l'hiver prochain sera doux !

Nous accueillons avec satisfaction la nouvelle du rachat du domaine du Magneraud, qui va permettre aux personnels du site de retrouver leur sérénité. Nous regrettons toutefois que, là encore, cette opération soit financée par prélèvement sur le fond de roulement de l'Institut.

En revanche, alors que la nécessité de changer les logiciels n'est pas soumise à des obligations réglementaires et que la mise en place au CNRS du logiciel Notilus témoigne de ses grandes imperfections, **nous continuons, comme affirmé dans la motion adoptée par le CSA du 23 mai 2023, à demander le moratoire sur la mise en place des outils (SIFAC et Notilus).** Et ce, en attendant une meilleure prise en compte des conditions réelles de l'administration de la recherche, conformément aux conclusions du rapport de l'expertise rendue en 2018 suite à l'affaire GEFI.

**Pour finir, le flou actuel sur la signification du projet de mise en place des agences de programme, qui pour nous signifie avant tout une couche supplémentaire d'appels à projets, ne peut que nous inquiéter alors que l'important est de résoudre la question fondamentale du financement pérenne des programmes de recherche.** Sous couvert de simplifications, on va créer des périodes de transformations très compliquées dans les laboratoires et les universités avec des procédures incompréhensibles qui vont faire perdre un temps fou aux chercheurs.

## RAPPEL de la pétition

La CGT-INRAE appelle tous les agents travaillant à l'INRAE à soutenir le mouvement initié par un collectif d'administratifs (gestionnaires d'unité, de services d'appui à la recherche et de services centraux de l'INRAE), mouvement visant à instaurer des moyens et des conditions de travail dignes.

Une motion de la CGT-INRAE demandant un moratoire sur le déploiement des outils SIFAC pour la gestion financière, et NOTILUS pour les missions prévu le 01/01/2025, a été votée à la majorité lors du Comité Social d'Administration (CSA) du 23 mai 2023 dernier : nous appelons dans un premier temps à soutenir cette demande de moratoire. [lien pour imprimer](#)

\* SIFAC : Système d'Information Financier Analytique et Comptable qui remplacera S2i finances.

\*\* NOTILUS : logiciel de gestion des notes de frais.



Enfin, la CGT-INRAE s'associe à l'appel intersyndical du 13 Octobre prochain afin que les agents de l'INRAE se mobilisent par la grève et les manifestations, pour plus de justice sociale.



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,  
78210 Saint-Cyr l'École  
ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....